



# FEDEREC

La Fédération des Entreprises du Recyclage **70** ANS



Avec le **recyclage**,  
notre industrie  
a de l'avenir



## MOTIVATIONS DES PLASTURGISTES POUR L'UTILISATION DES MATIERES RECYCLEES :

➔ **L'aspect économique – le prix** : D'une manière générale la 1<sup>ère</sup> motivation pour les transformateurs était le prix compétitif du recyclé vis-à-vis de la matière vierge.

Cependant, face à la baisse des prix des matières vierges, l'émergence de matières vierges en provenance des Pays du Golfe, ainsi qu'une montée en gamme de la Chine avec des produits à bas coûts, les plasturgistes réincorporent de moins en moins de matières recyclées.

**L'aspect marketing, la green attitude** : En effet, certaines sociétés utilisent des matières recyclées pour véhiculer une image verte, communiquer, et ainsi montrer son engagement environnemental pour les générations futures. Cet engagement est un argument commercial et devient un avantage concurrentiel.

Aujourd'hui, seulement 6 à 7 % des matières consommées par l'industrie plasturgiste française sont issues du recyclage

Comment inciter la réincorporation de matières premières de recyclage ?



**PRECONISATION – REGLEMENTATION** (leviers réglementaires/économiques)

Pour rappel : La production française représente 4.5 Mt/AN

Gisement théorique des déchets plastiques « post conso. » = 3.5 Mt/AN

Le recyclage en France = 0.6 Mt/AN



- **ECO-CONCEPTION :**

Favoriser la mise sur le marché de produit éco-conçus, avec obligation d'intégrer un pourcentage de matières recyclées / matières recyclables dans les objets ;

Intégrer systématiquement des modules « eco-conception/recyclage » dans les programmes de formation d'ingénieur, ainsi que la prise en compte de la gestion de la fin de vie des produits sur le marché.

Cela nécessitera bien entendu de travailler en partenariat avec tous les acteurs de la filière. En effet, il faut capitaliser sur l'expertise des professionnels du recyclage pour développer la recyclable des produits. On peut également réfléchir à la mise en place d'un système de bonus/malus.



- **IMPORTANCE DE DEVELOPPER LA FILIERE :**

Nécessité de développer l'économie circulaire en **soutenant la R&D**, avec par exemple des aides pour les recycleurs mais aussi pour les réincorporateurs, d'où le lancement d'ORPLAST.

Ces aides permettront également de trouver de nouveaux débouchés/exutoires/application.

Améliorer l'image des entreprises du recyclage auprès du grand public.



Fixer des orientations de politique industrielle durable, permettant aux entreprises de dimensionner leurs investissements et de prévoir leurs amortissements dans le temps.

Améliorer le tri avec l'évolution des technologies = permettre de recycler de nouveaux gisements + augmenter la qualité des matières.

- FEDEREC recommande de **DONNER UNE VERITABLE VALEUR INCITATIVE AU CARBONE**, afin de traduire économiquement les bénéfices de l'économie circulaire.

o Le recyclage est un levier de lutte contre le réchauffement climatique et l'efficacité énergétique, grâce notamment à la substitution des matières premières vierges.

o La réflexion pour le climat doit prendre en compte l'empreinte carbone française (et non pas que les rejets CO2 en France).

o *FEDEREC préconise un raisonnement sur l'empreinte carbone France et pense qu'il est nécessaire de donner un vrai prix au carbone et de mieux prendre en compte les externalités environnementales pour rééquilibrer les systèmes économiques et écologiques.*



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

---



Bureau - Date - Lieu